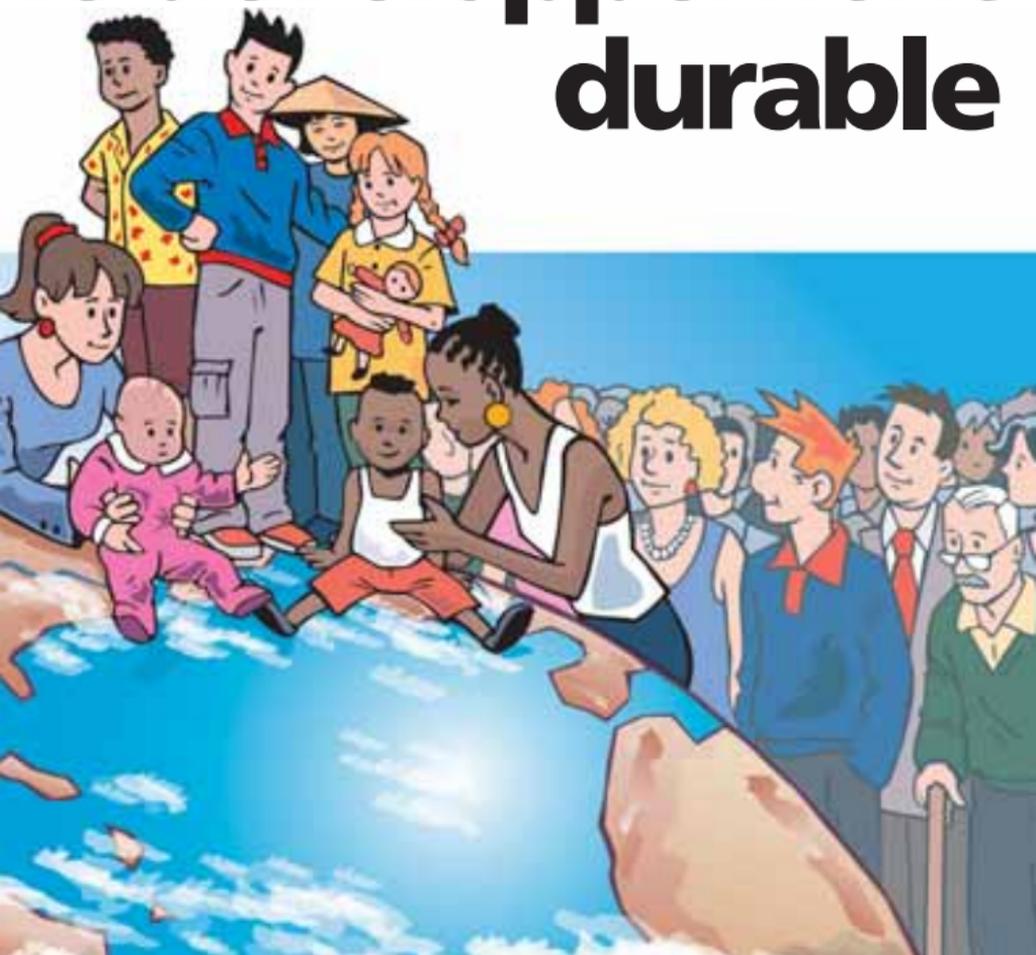


ECONOMISER L'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

Pour tous, grâce à tous,
au présent et au futur,

le développement durable



LA PLANÈTE EN QUESTION

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Pour tous, grâce à tous, au présent et au futur, **le développement durable**

SOMMAIRE

- Une idée qui fait son chemin 3
- Se lancer à la maison 4
- Se prendre au jeu en vacances 6
- Mettre en pratique lors des achats 8
- Se mobiliser au travail 10
- Agir en commun, dirigeants et élus 12
- Donner l'exemple en dirigeant 14
- Rendre possible en tant qu' élu 15
- Participer en citoyen 16
- Se tenir à l'écoute du monde 18
- Des sites internet à consulter 20
- Des livres à compulser 23
- Glossaire 27
- L'ADEME 28

**«Le développement durable
est le développement qui satisfait
les besoins de la génération actuelle
sans priver les générations futures
de la possibilité de satisfaire
leurs propres besoins»**

Rapport Brundtland, 1987

une idée qui fait son chemin

Un climat malade, des pollutions tenaces, des ressources trop exploitées, des espèces en danger, la prospérité réservée à 20 % des habitants de la planète... Le constat n'est pas brillant.

Une voie pour s'en sortir ? Se développer autrement. Une proposition pour le faire ? Mettre en pratique les principes du développement durable.

Équité sociale, efficacité économique, qualité de l'environnement :

penser « développement durable », c'est prendre en compte simultanément ces trois aspects au lieu de régler des conflits nés de leur confrontation permanente.

C'est privilégier une vision globale pour mieux comprendre les conséquences de nos façons d'agir et de nous comporter.



se lancer

à la maison

N'ayons pas peur du développement durable... On peut commencer tout petit, dans la vie de tous les jours, et être efficace : l'effet cumulé d'une multitude de petits gestes et de choix quotidiens est étonnant.

Parlons-en avec nos enfants, nos amis, nos voisins : mobilisons-nous avec eux !



Le premier pas qui ne coûte rien

Baisser le thermostat d'1 °C, l'hiver dans le salon : 7% de moins sur la facture de chauffage.

Éteindre les veilles sur les appareils électriques (téléviseur, magnétoscope, ordinateur...) : 10% de consommation électrique en moins.

Réduire le volume d'eau utilisé par la chasse d'eau : 10 000 l d'eau consommés en moins par an.

Conduire en souplesse et pas trop vite : 40% de carburant consommé en moins, moins de pollution, moins de rejets de gaz carbonique.

Trier et recycler les déchets, faire du compost pour le jardin : des matières premières économisées et des pollutions évitées.

Des gestes comme ceux-là, il y en a d'autres !

Les faire, c'est déjà participer au développement durable : commençons par là.

Pour aller plus loin

À tout moment dans la vie de tous les jours, nous pouvons faire des choix de développement durable :

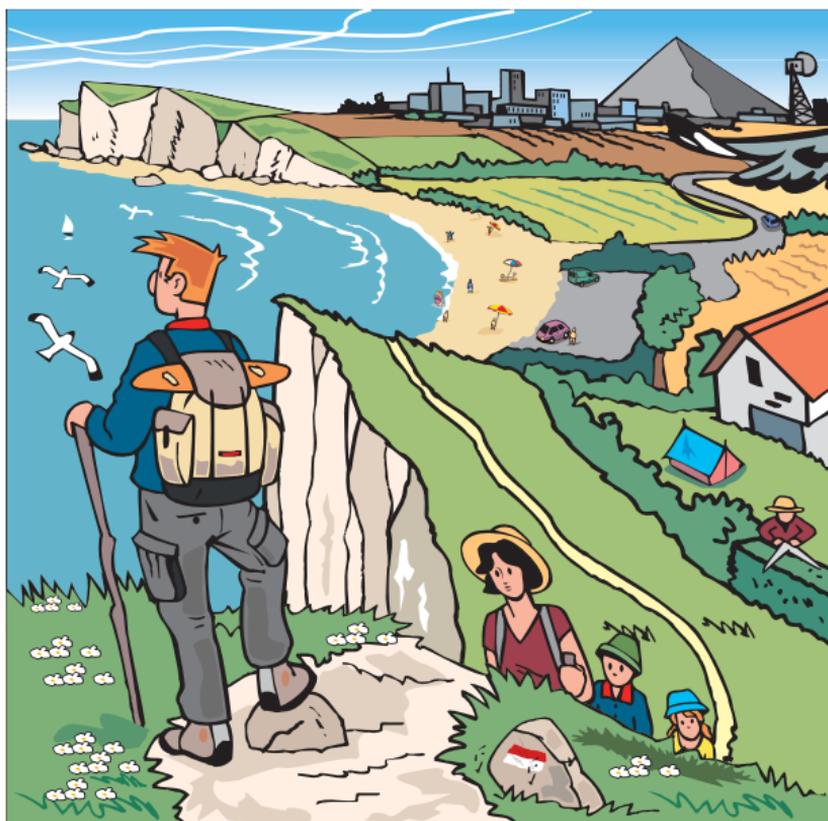
- dans nos comportements (je me déplace à pied, en vélo, en bus, ou non ? Je dose bien les produits ménagers dans la maison, les pesticides au jardin, ou non ? Je surveille mes consommations d'eau et d'électricité, ou non ? ...)
- dans nos investissements courants (je peux choisir les ampoules basse consommation et m'équiper avec des appareils ménagers économes, je peux installer une chasse d'eau à double débit et une citerne pour récupérer l'eau de pluie...)
- dans les grandes décisions qui nous engagent pour longtemps (je fais refaire l'isolation de mon logement, je choisis les énergies renouvelables pour chauffer ma maison ou mon eau sanitaire, j'achète une voiture en me souciant de sa consommation de carburant ou des rejets de gaz à effet de serre qu'elle occasionnera...).

Trouvons des solutions au quotidien qui soient meilleures pour l'environnement, qui prennent mieux en compte les conditions de vie et de travail de chacun et qui restent pour nous d'un coût acceptable : agissons à notre échelle.



se prendre au jeu en vacances

Dans la région d'à côté ou à l'autre bout du monde, le tourisme se nourrit de la diversité naturelle et culturelle de la planète : ne gâchons pas des biens aussi précieux.



Les bons réflexes à mettre dans la valise

Les «gestes durables» dont on a pris l'habitude à la maison, emportons-les en vacances : ne pas prendre la voiture pour les petits trajets, en profiter pour bouger, marcher, faire du vélo, ne pas prendre trois douches par jour parce qu'il fait chaud, ne pas jeter ses ordures à tort et à travers...



Toutes les vacances sont extraordinaires

Pour qu'elles le restent, respectons la façon de vivre des gens qui nous accueillent (soyons attentifs à leur culture, ne gaspillons pas des ressources, comme l'eau, qui peuvent être rares pour eux), et aussi les milieux naturels et leur biodiversité (regardons les plantes sans les cueillir, laissons les animaux tranquilles).

Une recette pour un dépaysement garanti ? Se fondre dans le paysage et non adapter le milieu à nos habitudes.



Une nouvelle façon de voyager au loin

Le tourisme est la première industrie mondiale. Les populations des destinations touristiques doivent en être les principales bénéficiaires et ne pas en souffrir. L'idée d'un «tourisme durable» fait son chemin. On peut y réfléchir dès les préparatifs.



mettre en pratique lors des achats

Acheter n'est pas un acte anodin. Exerçons notre pouvoir de consommateur : acheter des produits plus respectueux de l'environnement, c'est possible, contourner le commerce qui exploite les pays pauvres, ça le devient.



Des repères bien utiles

Il n'y a pas de label du développement durable, mais différentes initiatives y participent et peuvent nous guider :

- cherchons d'abord les écolabels. Ils signalent des produits à la fois performants et plus respectueux de l'environnement : la marque NF-Environnement et l'Écolabel européen ;
- de même, lisons les étiquettes-énergies des appareils électroménagers et des ampoules électriques : elles indiquent les plus sobres, donc ceux qui sont moins chers à l'usage ;

- côté alimentaire, certains modes de production permettent de mieux respecter l'environnement, comme par exemple l'agriculture biologique (label AB).



Des gestes salutaires

Prendre un panier et le remplir de produits écolabellisés, de produits en vrac ou à l'emballage réduit au strict nécessaire, de produits issus de matières renouvelables, de produits recyclés ou recyclables... c'est déjà bien.



Préférer les aliments sans additifs inutiles, les légumes et les fruits de saison, les produits rechargeables ou à plus longue durée de vie, c'est une suite logique.

Plus globalement, nous interroger sur nos pratiques de consommation, pour

l'utile et l'agréable, c'est une conséquence naturelle.

Des initiatives à encourager

Max Havelaar, Artisans du monde... : de nombreuses initiatives permettent de garantir un revenu plus juste aux petits producteurs des pays pauvres. Elles se réunissent au sein de la «Plate-forme du Commerce équitable».

Le collectif «De l'Éthique sur l'Étiquette» lutte contre la violation des droits de l'homme au travail en évaluant le comportement des entreprises.

se mobiliser au travail

Le lieu de travail est un bon endroit pour amplifier les actions individuelles : parlons-en entre collègues, avec les responsables achats ou environnement, avec les membres du comité d'entreprise, avec les dirigeants... Participons aux initiatives en faveur du développement durable et faisons des propositions qui vont dans le bon sens.

Des comportements économes

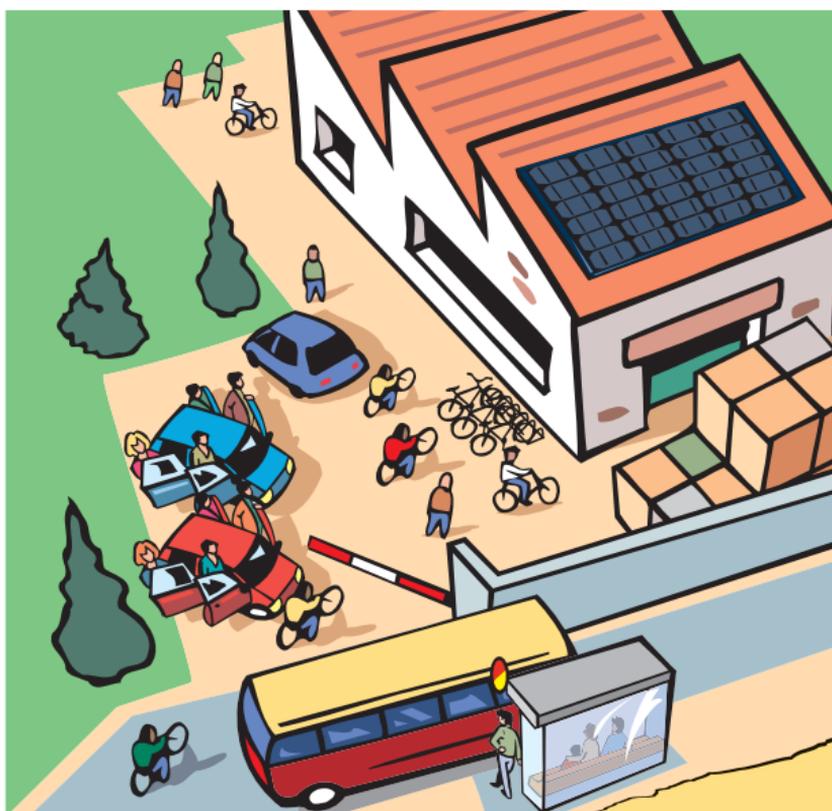
Économiser l'énergie, les carburants, les matières premières, c'est important au travail comme à la maison :

- pour venir travailler, limitons à la fois les nuisances et les frais : utilisons les transports en commun, la marche à pied ou le vélo, mettons sur pied le covoiturage avec nos collègues...
- dans les locaux, réduisons la consommation électrique en éteignant les lampes inutiles, mais aussi, chaque soir, les ordinateurs, les copieurs et les imprimantes. Évitions la surconsommation de papier en généralisant le recto-verso et participons à son recyclage. Et bien sûr, limitons les excès de chauffage et de climatisation...



Une participation accrue

Plan de déplacement de l'entreprise, prise en charge des abonnements de transports en commun, mise en place du télétravail... : participons aux actions de développement durable de l'entreprise. Elles se font aussi pour nous et beaucoup par nous. En tant que salariés ou représentants de ceux-ci, améliorons notre outil et nos conditions de travail : c'est un des résultats des démarches de développement durable dans l'entreprise.



Mettons sur pied de véritables relations de partenariat au travail : collaborons aux actions de formation au développement durable, aux phases de concertation et d'évaluation jalonnant la mise en place des mesures retenues.

Pourquoi ne pas profiter aussi de nouvelles opportunités, comme celle des congés solidaires ? En partenariat avec l'entreprise, on peut partir à l'étranger sur son temps de congé pour partager ses compétences avec ceux qui en ont besoin.

L'évaluation de nos performances s'appuie maintenant sur des critères environnementaux et sociaux autant qu'économiques : dans tous les secteurs d'activité, les stratégies de développement durable s'imposent. S'y engager rapidement nous permettra de renforcer la rentabilité et la pérennité de nos activités.



Un rôle central...

Des entreprises privées, des établissements publics, des collectivités s'investissent dans des stratégies de développement durable. Nous sommes tous concernés par cette évolution. Nous y sommes incités par les partenaires qui se sont déjà lancés ou obligés par les réglementations mises en place par l'État.

Nous en tirerons profit car cela nous aidera à mieux maîtriser nos consommations, mieux motiver nos personnels, accroître notre compétitivité.

L'exemplarité...

Optons dès à présent pour des achats, des aménagements, des politiques sociales... qui favorisent le développement durable et qui mettent en pratique ses principes :

- formation et information des personnels ;
- promotion de l'insertion des handicapés et de l'égalité hommes-femmes ;
- valorisation des compétences et des ressources locales ;
- choix de la « haute qualité environnementale » pour le bâti neuf, utilisation des énergies renouvelables et maîtrise de la demande d'énergie dans les bâtiments existants et l'éclairage public ;

dirigeants et élus

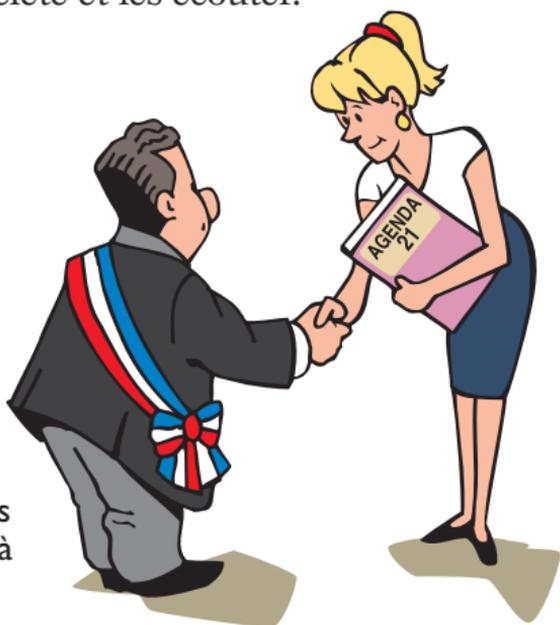
Nous avons entre les mains la faculté d'agir sur des choix collectifs à long terme. Nous pouvons modifier les comportements de nos concitoyens en leur montrant par des actes concrets ce qu'est le développement durable. Nous devons aussi les mobiliser, les faire participer à ces choix de société et les écouter.

... à jouer

Notre action est déterminante pour nous mettre sur les rails du développement durable.

Où trouver une aide utile pour avancer avec succès dans cette voie ? Les partenaires qui s'y sont déjà engagés nous fournissent des exemples à étudier.

Des outils et des programmes d'action se mettent en place, venant des pouvoirs publics ou d'acteurs privés.



... en question

- mise en place d'un plan de déplacement pour les salariés, généralisation des véhicules «propres» pour les transports en commun et les véhicules particuliers ;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- choix de fournisseurs qui proposent des produits plus économes en énergie, plus respectueux de l'environnement...

Ces décisions et ces pratiques nous engagent sur le long terme. Elles concernent aussi les administrations. Elles ont valeur d'exemple auprès des citoyens et un effet d'entraînement auprès des fournisseurs.

donner l'exemple en dirigeant

L'imagination au pouvoir ?

Soyons audacieux pour imaginer et créer l'entreprise de demain : intégration de technologies «propres», nouvelle organisation du travail, fonctionnement plus transparent...

Déjà, les politiques d'achats plus durables, les démarches d'éco-conception des produits et des services se multiplient. Elles incitent clients et fournisseurs à agir.

L'enjeu du développement durable, c'est aussi l'apparition de nouveaux besoins, de nouveaux métiers, de nouveaux marchés qui appelleront la création de nouvelles entreprises.

Une démarche globale



Toutes les entreprises sont concernées, qu'elles soient petites ou grandes.

Engager des diagnostics de développement durable nous fera mieux connaître les impacts environnementaux et sociaux de notre activité et les marges de progrès possibles.

Nous mobiliser à plusieurs et avec les collectivités locales, sur un même territoire, nous permettra aussi d'améliorer l'efficacité de nos actions (gestion collective des déchets, organisation des transports des salariés...).

rendre possible en tant qu'élu

Une concertation renforcée

La concertation avec la population permet d'expliquer les projets et de les amender, de réunir les idées, d'impliquer les acteurs. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour que chacun se sente acteur des projets mais aussi des transformations nécessaires à terme.



Des chantiers tous azimuts pour construire une société durable

Élaborons une vraie politique de développement durable sur les territoires dont nous avons la charge, en coopération avec les autres territoires et leurs forces vives.

Les démarches de type Agenda 21 nous permettent de proposer et de mettre en place des solutions durables dans bien des domaines : gestion de l'environnement et de l'énergie, lutte contre l'effet de serre, politique des transports et aménagement du territoire, politique culturelle, éducative et sociale, solidarité, gestion et valorisation des patrimoines, politique agricole, touristique, économique...

Un dialogue sans frontières

Valenciennes soutient un programme de coopération pour le développement durable avec le Burkina-Faso, les Comores et la Réunion réfléchissent ensemble au développement durable et solidaire entre les îles...

Le développement durable est à l'échelle du globe. En tant que collectivités, engageons-nous dans des projets de coopération décentralisée.

participer en citoyen

La participation est une des clefs du développement durable. Dans une ONG internationale, une petite association, un comité de quartier, comme simple citoyen -ou citoyenne-, allons de l'avant, partageons nos idées, apportons notre brique à la construction...

La démocratie dans tous ses états

Pour des décisions claires et transparentes, pour une démocratie vivante et réelle, soyons des citoyens actifs : vie de quartier, élections, mobilisation sur un Agenda 21 local, ... Les pistes ne manquent pas.

Mêlons-nous de ce qui nous regarde : pour fonctionner, la démocratie a autant besoin de pouvoir que de contre-pouvoirs.





Indispensable information

Allons la chercher, réclamons-la, pour savoir quels sont les projets de notre commune, de notre région, pour en comprendre les enjeux : vont-ils dans le sens du développement durable ?

Faisons-la circuler pour faire tomber les cloisons entre tous les acteurs du développement : nous, les entreprises, les élus...

Pour s'investir davantage

Pour être plus efficace, pour porter nos projets plus loin, l'union fait la force : faire partie d'une association, débattre, faire le lien entre les citoyens, les entreprises, les collectivités, cela permet d'agir avec plus de pertinence. Prendre le temps de nous investir ensemble nous fait progresser.

se tenir à l'écoute du monde

Nous sommes tous embarqués dans le même bateau, et le développement durable nous concerne tous, d'Anchorage à Bombay et de Pékin à Abidjan. Allons voir ailleurs ce qui se passe : en matière de développement durable, toutes les bonnes idées sont à prendre, à examiner, à adapter,

Vie quotidienne

Une coopérative de femmes, à Bamako (Mali)

Elle s'investit dans la gestion des ordures ménagères et des eaux usées, la création d'emplois, l'amélioration du cadre de vie.



Vacances

Un hôtel, à Bâle (Suisse)

Il offre un forfait transports en commun à ses clients pour toute la durée de leur séjour.

Consommation

Des familles, en Flandres (Belgique)

Elles se regroupent pour établir des contrats de longue durée avec des producteurs locaux de légumes, fruits, viande, produits laitiers, pain... et promouvoir une agriculture à petite échelle respectueuse de l'environnement.

Travail

Deux syndicats, en Wallonie (Belgique)

Ils unissent leurs forces pour sensibiliser les travailleurs et leurs représentants syndicaux au respect de l'environnement. À partir d'un guide pratique et d'un service d'appui technique, des expériences pilotes se sont développées dans plusieurs entreprises, en collaboration avec les directions.

Entreprises

Un fabricant de vêtements sportifs (États-Unis)

Il travaille à réduire globalement les nuisances de son activité (de la fabrication de ses vêtements au fonctionnement de ses magasins), utilise des textiles issus de plastiques recyclés et des cotons provenant de l'agriculture biologique.

Il offre en outre à ses employés la possibilité de quitter leur travail jusqu'à deux mois, tout en conservant leur salaire et leur poste, pour participer à l'action d'associations environnementales.

Collectivités

La municipalité de Leicester (Royaume-Uni)

Cette ville de près de 300 000 habitants mise sur une participation forte pour son Agenda 21 : enquêtes d'opinion, réunions, campagne d'information et de débats, questionnaires, documents accessibles à tous, diffusion annuelle des résultats.

Citoyens

Les habitants de Porto Alegre (Brésil)

Ils participent depuis dix ans à l'élaboration du budget de leur ville : ils en débattent, décident des priorités et en contrôlent l'exécution.

des sites internet à consulter

Habitants, consommateurs, vacanciers

- **www.terrevivante.org** : site d'écologie pratique.
- **fubicy.org** : site de la Fédération française des usagers de la bicyclette.
- **www.schoolway.net** : «Aller vers l'École», site des parents voulant organiser des vélobus ou des pédibus.
- **www.enr.fr** : site du Syndicat des énergies renouvelables.
- **www.commercequitable.org** : site de la Plateforme pour le commerce équitable.
- **www.ethique-sur-etiquette.org** : site du collectif «De l'Éthique sur l'Étiquette».
- **www.tourismfordevelopment.com** : site pour des voyages avec un bénéfice pour la population locale.
- **www.marquenf.com** : liste des produits titulaires de la marque NF-Environnement.



Salariés, dirigeants, élus

- **www.comite21.org** : site du Comité français pour l'environnement et le développement durable.
- **www.novethic.fr** : site de l'information sur l'économie socialement responsable.
- **www.oree.org** : site d'information sur le management environnemental.
- **www.acfci.cci.fr** : site des Chambres du commerce et de l'industrie / rubrique Au service des entreprises / Développement durable.
- **www.rare.asso.fr** : site du réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement.
- **www.epe-asso.org** : site de l'association Entreprises pour l'environnement.
- **www.isr-info.com** : site d'information sur l'investissement socialement responsable.
- **www.orse.org** : site de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises.
- **www.association4d.org** : site d'un réseau citoyen pour promouvoir le développement durable et le suivi des engagements pris par la France et les autres pays de l'ONU.
- **www.ecomaires.com** : site de l'Association des maires pour l'environnement et le développement durable.
- **www.energie-cites.org** : site d'Énergie-Cités, association des municipalités européennes pour une politique énergétique locale durable.
- **www.amf.asso.fr** : site de l'Association des maires de France.
- **www.amorce.asso.fr** : site de l'association carrefour des collectivités territoriales et des professionnels.
- **www.cerdd.org** : site du Centre de ressources du développement durable en partenariat avec l'ADEME Nord - Pas-de-Calais.

Citoyens

- **www.fne.asso.fr** : site de France Nature Environnement, la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement.
- **www.ecole-et-nature.org** : site d'un réseau français pour l'éducation à l'environnement.
- **www.wwf.fr** : site du WWF en français.
- **www.undp.org/french** : site du programme des Nations-Unies pour le développement.
- **www.agora21.org** : site francophone sur le développement durable.
- **www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr** : site de la Fédération des parcs naturels régionaux.
- **www.effet-de-serre.gouv.fr** : site de la Mission interministérielle de l'effet de serre.
- **www.assohqe.org** : site de l'Association pour la haute qualité environnementale des bâtiments.

Sites institutionnels

- **www.developpementdurable.fr** : site du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.
- **www.lesagencesdeleau.fr** : site des Agences de l'eau en France.
- **www.datar.gouv.fr** : site de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires.
- **www.ademe.fr** : site de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. *Vous y trouverez toutes les informations concernant nos activités et des informations pour les particuliers, les collectivités et les entreprises.*

des livres à compulsur

Habitants, consommateurs, vacanciers

■ **La maison des négawatts : le guide malin de l'énergie chez soi**

T. Salomon et S. Bedel, *Terre Vivante*, 2001/10, 155 p.

Guide destiné au grand public comprenant des recommandations simples pour économiser l'énergie dans sa vie quotidienne à la maison.

■ **Le progrès sans dérailler : le développement durable, un enjeu du 21^e siècle**

ARPE, exposition itinérante, 2002/02, 2 volets, 38 p. Document téléchargeable sur le site www.arpe-mip.com.

À travers des exemples pris à différents niveaux d'organisation sociale, cette exposition a pour but d'expliquer ce qu'est le développement durable et de faire prendre conscience du rôle que chacun peut jouer.

■ **Devenir éco-consommateur, acheter et consommer mieux**

ADEME Éditions, n° réf. 3739, 2002, 23 p. Document téléchargeable sur le site www.ademe.fr.

Tous les produits de consommation ont des impacts sur l'environnement. Mais certains d'entre eux, les éco-produits, sont plus respectueux de l'environnement que d'autres tout en conservant leurs qualités. Ce guide grand public accompagne le consommateur dans la découverte de l'éco-consommation.

Salariés, dirigeants

■ **Plan Environnement Entreprise : méthode opérationnelle et fiches** (version 2005)

ADEME, ACFCI, n° réf. 4770, 2005. (aussi sous forme de cédérom)

Guide destiné au chef d'entreprise afin de lui permettre d'initier et de suivre une démarche de management environnemental dans son entreprise.

■ **Bâtiment et démarche HQE**

ADEME Valbonne, ADEME Éditions, n° réf. 4369, 2002, 15 p.

La brochure donne une définition générale de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) et les cinq référentiels pour la définir. Elle donne la liste des quatorze cibles de la Qualité Environnementale et une méthode pour le management environnemental.

■ Module de sensibilisation à l'éco-conception

ADEME Paris, Ministère de l'Environnement, ADEME Éditions, n° réf. 4301, 2002/02, cédérom gratuit (français-anglais), document téléchargeable sur le site www.ademe.fr/eco-conception.

L'éco-conception, c'est prendre en compte l'environnement dès la phase de conception d'un produit. Cela permet de réduire les impacts environnementaux négatifs du produit tout au long de son cycle de vie. Ce module de sensibilisation permet la découverte, l'exposé et la promotion des principes de l'éco-conception.

■ L'éco-conception en actions

ADEME Éditions, n° réf. 6021, 2006 ; document téléchargeable sur le site.

Ce document présente des témoignages d'entreprises qui ont mené des démarches d'éco-conception.

■ Des bio-produits pour les entreprises

ADEME Éditions, n° réf. 5856, 2006 ; document téléchargeable sur le site.

Ce recueil présente aux entreprises une large offre de bio-produits : biocarburants, chaufferie biomasse, emballages, encres pour l'imprimerie, lubrifiants, matériaux d'isolation et de construction, paillage, produits de nettoyage et produits d'hygiène, produits phytosanitaires, revêtements routiers.

■ Passeport éco-produits

ADEME Éditions, n° référence 5851, 2006.

Guide pour aider les professionnels à effectuer des achats plus écologiques.

■ Bilan Carbone®™ - Quantifiez pour anticiper

ADEME Éditions, n° référence 6039, 2006.

L'ADEME propose aux entreprises une méthode de comptabilisation des gaz à effet de serre.



Élus

■ Territoires et développement durable (t. 1 et 2)

Comité 21, Comité français pour l'environnement et le développement durable, EDF, Caisse des dépôts et consignations, AMF, DATAR, document téléchargeable sur le site www.comite21.org.

Tome 1 : les Agendas 21 locaux et leurs champs d'action (air, eau, nature, transports, urbanisme, économie, culture). Tome 2 : plus de 80 retours d'expérience (coopération internationale, Agendas 21 locaux, stratégies départementales et régionales, politiques sectorielles).

■ Plan Environnement Collectivités

ADEME Valbonne, Direction du Bâtiment et des Énergies renouvelables ; ADEME Éditions, n° réf. 4142, 2003. Classeur comportant cinq livrets, trois cahiers méthodologiques et un cédérom de fiches à renseigner.

Comment intégrer de façon durable des préoccupations aussi diverses que par exemple les déchets, l'énergie, la pollution de l'air, les déplacements dans une stratégie territoriale ? Le PEC propose une méthode de travail et un guide opérationnel pour permettre d'aboutir in fine à la mise en œuvre d'un programme d'actions et de son suivi.

■ Guide des administrations co-responsables

ADEME Éditions, n° réf. 5658, 2005 ; document téléchargeable sur le site.

Guide pour aider les gestionnaires et responsables de services administratifs à engager des démarches éco-responsables et diminuer les impacts environnementaux de leurs activités.

■ Bilan Carbone®™ - Quantifiez pour anticiper

ADEME Éditions, n° référence 6040, 2007.

L'ADEME propose aux collectivités une méthode de comptabilisation des gaz à effet de serre

Citoyens

■ Le développement durable : signification et enjeux

Groupe Caisse des dépôts, Le Cercle des économistes ; français-anglais 2002/09, 79 p., document téléchargeable sur le site www.caissedesdepots.fr.

Ce document a pour objectif de montrer ce que signifie le développement durable, quelles sont les actions à conduire dans différents domaines et quels outils utiliser pour cela.

■ **Éco-citoyen au quotidien : la maison, le jardin, le quartier**

J. Chaib et J.-P. Thorez ; Paris, *Sang de la Terre*, 2000, 192 p.

Mode emploi de l'écologie au quotidien, ce guide présente des solutions concrètes à mettre en œuvre, de l'architecture bioclimatique en passant par le tri sélectif et le recyclage des déchets. Il donne aussi des conseils pratiques pour planter une haie, jardiner sans pesticides, utiliser sa voiture de façon optimale, lutter contre le bruit, etc.

Monde

■ **Atlas mondial du développement durable**

Autrement, Comité 21, 2002.

Cet atlas propose une «lecture» inédite du monde, croisant des données socio-économiques, géopolitiques et environnementales. 30 planches et 50 cartes jettent des passerelles entre l'accès à l'éducation, les cartes de niveau de vie au nord comme au sud, les droits civiques des femmes, les changements climatiques ou la solidarité internationale.

■ **La science au service du développement durable - Contribution des organismes publics de recherche français au sommet mondial du Développement durable, Johannesburg 2002**

MINRES, *MINRES Paris, 2002, 113 p., document téléchargeable sur le site www.ademe.fr.*

Réalisé par seize organismes de recherche en contribution au sommet mondial du Développement durable, ce rapport fait le bilan des travaux depuis la signature de l'Agenda 21 lors de la conférence de Rio en 1992, sur les thématiques suivantes : lutte contre la pauvreté et promotion des modes de subsistance viables, modes de consommation et de production durables, gestion plus responsable des ressources naturelles, moyens de mise en œuvre, conclusions et propositions.

■ **Politique énergétique locale durable : 50 bonnes pratiques de villes européennes**

Énergie-Cités, 2002, cédérom.

Le réseau de villes Énergie-Cités dispose d'un portefeuille d'environ 400 bonnes pratiques européennes en matière de politique énergétique. La plupart peuvent être consultées sur le site web du réseau Énergie-Cités. Un extrait de 53 bonnes pratiques réparties dans 16 pays est présenté ici sur les thèmes : développement urbain durable, efficacité énergétique.

GLOSSAIRE

Agendas 21 : programmes d'actions pour le 21^e siècle, issus de la Conférence de Rio (1992). Ils servent de guide pour la mise en œuvre du développement durable. Ils peuvent être appliqués à un niveau global ou local, à une entreprise privée ou à une collectivité publique, etc.

Biodiversité : ensemble des formes que prend la vie à tous ses niveaux d'organisation, des gènes aux espèces, de l'individu à l'écosystème.

Commerce équitable : commerce assurant un revenu correct à des producteurs des pays pauvres pour qu'ils puissent développer leur activité à long terme. Les organismes de commerce équitable s'adressent à des coopératives de petits producteurs gérées démocratiquement et les encouragent à utiliser des pratiques respectueuses de l'environnement. Ce commerce concerne aujourd'hui les produits alimentaires et artisanaux, mais pourrait s'appliquer aux produits industriels.

Éco-conception : prise en compte de la protection de l'environnement dans la conception des biens et des services. Elle permet de mettre sur le marché des produits plus respectueux de l'environnement tout au long de leur cycle de vie, c'est à dire depuis l'extraction des matières premières jusqu'aux déchets issus de leur fabrication, de leur utilisation et de leur abandon.

Écolabel : marque officielle de reconnaissance de la qualité écologique des produits. Elle offre une double garantie : la qualité d'usage du produit et la limitation de ses impacts sur l'environnement.

Effet de serre : phénomène naturel permettant à la Terre d'avoir une température vivable. Il est dû à la présence des gaz à effet de serre (vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane,...) dans l'atmosphère. Mais les activités humaines produisent de grande quantité de ces gaz, ce qui renforce l'effet de serre et risque de déboucher sur des perturbations climatiques lourdes de conséquences pour l'avenir de la planète.

Énergies renouvelables : sources d'énergie naturelles et inépuisables. La première d'entre elles est le rayonnement solaire et les autres en découlent plus ou moins directement (vents, cycle de l'eau et marées, fabrication de biomasse, etc.).

ONG : organisations non gouvernementales. Au sens de l'ONU, groupes de citoyens bénévoles et volontaires organisés sur un plan local, national ou international. Elles remplissent des fonctions humanitaires, font part aux gouvernements des soucis des citoyens, encouragent la participation politique au niveau des communautés, etc.

L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

Vous pouvez agir simplement pour réduire vos factures et préserver votre planète. Près de chez vous, vous trouverez des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables dans les Espaces Info Énergie.

Pour connaître l'adresse de l'espace **INFO → ÉNERGIE** le plus proche de chez vous :

N° Azur (prix d'un appel local)

0 810 060 050

L'ADEME à votre service, c'est aussi :

Internet

www.ademe.fr

pour retrouver sur internet les guides de cette collection.



Siège social : 20, avenue du Grésillé
BP 90406 - 49004 ANGERS cedex 01

